

Bilan de Législature

2020-2025

Département de
la cohésion sociale
et de la solidarité



VILLE DE
GENÈVE

Sommaire

Éditorial	4
8 priorités	6
Répondre aux besoins préscolaires, scolaires et parascolaires afin de garantir l'accueil et les droits de tous les enfants	8
Réformer la gouvernance de la petite enfance et répondre aux besoins des familles	11
Renforcer la politique de la jeunesse pour prévenir les ruptures sociales	13
Construire une politique de la longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarisation des personnes âgées	18
Renforcer la cohésion sociale afin d'améliorer les conditions de vie	21
Développer l'information sociale afin de faciliter l'accès aux prestations et lutter contre le non-recours	26
Mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne afin de contribuer à la lutte contre le sans-abrisme	28
Soutenir l'accessibilité et l'inclusion afin de lutter contre toutes les formes de discrimination	32
Chiffres 2020-2024	16
Plan d'action Covid	24
Ville en transitions	30
Année de Mairie	34

Des défis majeurs et des avancées remarquables



La législature qui s'achève est celle de tous les superlatifs.

Des crises inédites se sont succédé, posant d'énormes défis au Département de la cohésion sociale et de la solidarité, souvent en première ligne quand il s'agit de répondre aux besoins de la population.

Des avancées majeures ont été opérées, mettant les services municipaux sous pression pour appliquer sans délai des réformes structurelles importantes.

Un bref retour en arrière s'impose.

Au 1^{er} juin 2020, le Conseil administratif élu prend ses fonctions et j'assume la présidence du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en pleine pandémie.

Le DCSS est sollicité pour déployer des prestations essentielles et repenser des dispositifs, alors même que de nombreux services publics, et nombre de partenaires associatifs et d'acteurs privés tournent au ralenti, voire sont complètement à l'arrêt.

La caserne des Vernets est réquisitionnée pour abriter dans de bonnes conditions les personnes les plus précaires. Des distributions alimentaires hebdomadaires se déroulent à la patinoire, mettant en lumière des populations longtemps invisibilisées. Une ligne de téléphone « Solidarité 65+ » est ouverte pour soutenir les personnes âgées à domicile.

Les crèches et les écoles assurent une prise en charge minimum pour les enfants du personnel médical et des services d'urgence. L'état civil s'adapte rapidement pour assurer la délivrance des actes officiels essentiels, tandis que le Service des pompes funèbres assume sa mission dans un contexte très difficile, marqué par une forte augmentation des décès.

Ces réorganisations multiples ont visibilisé des capacités d'adaptation importantes, une agilité nécessaire, un engagement remarquable des services municipaux.

Plusieurs crises se sont succédé : sanitaire, sociale, géopolitique, climatique et même, peut-être, une crise du lien. Cela a entraîné des répercussions importantes sur les prix, de l'énergie notamment, et donc sur le pouvoir d'achat des habitantes et des habitants. Là encore, nous avons fait face à une réalité contrastée. D'un côté, certains secteurs de l'économie locale ont affiché des bénéfices records. De l'autre, de nombreuses familles, de nombreuses personnes, des seniors, mais aussi de plus en plus de jeunes, ont eu de la peine à joindre les deux bouts.

C'est dans ce contexte marqué par des inégalités croissantes que le DCSS a porté et fait aboutir plusieurs dossiers essentiels.

La refonte de la gouvernance de la petite enfance a été lancée avec la municipalisation par étapes des nouvelles structures. Cette avancée inscrit l'éducation préscolaire comme une véritable mission de service public. C'est un message fort au personnel des institutions et aux parents. Les métiers de la petite enfance, exercés à 90% par des femmes, ont été revalorisés à hauteur de 10% en moyenne. Ce progrès majeur réalisé dans le domaine de l'égalité entre les femmes et

les hommes et dans le soutien au développement des enfants est à marquer d'une pierre blanche dans ce bilan de législature.

Tout comme l'adoption, par l'ensemble des communes genevoises, de la responsabilité partagée en matière de prise en charge des populations sans-abri. Cela a permis de mettre en place un socle minimum de 500 places d'hébergement d'urgence à l'année. Une décision qui met un terme à la politique dite du « thermomètre », qui impliquait des ouvertures-fermetures saisonnières, ballottant les personnes en situation de précarité et maintenant le personnel en charge dans une forme d'instabilité peu propice à l'accompagnement des personnes vulnérables accueillies dans les dispositifs.

L'élaboration d'une politique municipale de la longue vie a permis de revoir complètement le regard posé sur les personnes âgées. Le DCSS entend changer de paradigme en sollicitant et en faisant participer les personnes concernées afin de bâtir avec elles des prestations, notamment dans le cadre de la lutte contre l'isolement. Ceci sans oublier celles pour qui la situation financière ou les difficultés administratives exigent des mesures urgentes et concrètes, comme la revalorisation des prestations municipales.

Dans le cadre de la politique de la jeunesse, une aide financière ponctuelle a été mise en place afin de soutenir les jeunes qui se trouvent en difficulté au moment d'entrer dans la vie active, de quitter le domicile familial ou de reprendre un parcours scolaire ou de formation.

Très attaché aux droits des enfants, le DCSS s'est beaucoup impliqué durant cette législature pour que les besoins et les propositions des enfants soient pris en considération et,

surtout, afin de contribuer à aménager une ville à hauteur d'enfant. La Ville de Genève a été certifiée « Commune amie des enfants » par l'UNICEF. Un plan d'action élaboré se base sur trois axes : la protection, l'inclusion et la participation.

Dans ces différents domaines, le DCSS intervient toujours avec la volonté affirmée d'apporter son soutien au plus grand nombre, afin de renforcer la cohésion sociale et la solidarité à l'échelle de la proximité. Une attention particulière est portée aux personnes vulnérables, isolées, marginalisées. Les villes sont souvent les derniers remparts contre les phénomènes de précarisation et d'exclusion. Les politiques de proximité ont cette force et cette capacité de contribuer de manière concrète à la qualité de vie des habitantes et des habitants.

Je remercie les équipes du Département de la cohésion sociale et de la solidarité qui s'engagent quotidiennement pour délivrer des prestations de qualité. Je salue leur expertise, leur sens de l'accueil, et leur grande attention envers les bénéficiaires. Je félicite également les centaines de bénévoles, les nombreuses associations qui font la richesse de la société civile genevoise, partenaires indispensables de notre action.

Le moment de bascule que nous vivons, marqué par l'incertitude, les dérèglements climatiques, les inégalités sociales, met à mal le quotidien de nombreuses personnes.

Il nous incombe de défendre des services publics forts et engagés afin de renforcer l'égalité et la justice sociale.

Christina Kitsos
Maire de la Ville de Genève

Priorités pour la cohésion sociale

Répondre aux besoins préscolaires, scolaires et parascolaires afin de garantir l'accueil et les droits de tous les enfants

La demande des familles pour l'accueil préscolaire et parascolaire va continuer de croître ces prochaines années. Dans le cadre de cet accueil, chaque enfant doit bénéficier des mêmes droits, d'une prise en charge adéquate, d'un suivi éducatif de qualité et d'une alimentation saine. L'éducation préscolaire et l'encadrement parascolaire des enfants sont des leviers essentiels pour réduire les inégalités.

NOUVELLES PLACES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire est un vecteur essentiel pour favoriser l'éveil, la socialisation, la détection précoce et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Elle contribue à corriger, dès le plus jeune âge, les inégalités et favorise la réussite scolaire des enfants. Dans un contexte complexe, lié à une pénurie de personnel éducatif et à la difficulté de trouver des espaces disponibles, le Service de la petite enfance a assuré l'ouverture de près de 315 nouvelles places entre 2020 et 2025. Les secteurs moins dotés en début de législature (Cité/Eaux-Vives et Champel/Malagnou) ont fait l'objet d'une attention particulière avec l'ouverture effective de deux nouvelles structures d'accueil (Victoire Tinayre, Eglantyne Jebb) et le renforcement de la planification préscolaire.

PLANIFICATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

La densification de la ville entraîne une augmentation significative des effectifs scolaires et parascolaires dans les écoles primaires. Il a été nécessaire de mettre en service de nouvelles infrastructures et d'augmenter les budgets permettant leur fonctionnement. La qualité des infrastructures scolaires et parascolaires est essentielle pour assurer des conditions d'apprentissage propices au développement des enfants et à la réussite de leurs parcours scolaires.

Depuis 2021, des pavillons modulaires ont été installés au sein des écoles Le-Corbusier (+100 élèves accueillis), des Allières (+100 élèves) et de Trembley (+120 élèves). Les pavillons provisoires (22 locaux + un réfectoire scolaire) ouverts dans les écoles de Vieusseux et des Franchises permettent d'accueillir l'ensemble des élèves de l'école Liotard durant les travaux de rénovation. Huit locaux supplémentaires, une cuisine de production et une salle polyvalente à disposition des habitant.e.s. seront créés grâce à l'agrandissement et la rénovation de l'école Liotard.

Pour faire face à la croissance continue du nombre d'enfants inscrits dans les restaurants scolaires et afin de renforcer la qualité de prise en charge, la Ville a entamé un vaste programme de rénovation de ses cuisines et restaurants scolaires. Les écoles des Allières (+176 places), Le-Corbusier (+192 places), de Budé, Peschier et Micheli-du-Crest sont les premières concernées. Par ailleurs, dix logements de fonction situés dans les écoles ont été transformés et affectés au parascolaire (+300 enfants supplémentaires accueillis).

ATELIERS DÉCOUVERTE ET ATELIERS MOBILES

L'offre de cours proposés pendant le temps parascolaire s'est étoffée. Depuis 2022, des ateliers Découverte et ateliers mobiles sont dispensés dans les 53 écoles de la Ville. Ce dispositif vise en particulier à lutter contre les inégalités sociales en proposant à l'ensemble des enfants inscrits notamment un accès à la culture, au sport et une sensibilisation à la nature.

DEUX REPAS VÉGÉTARIENS PAR SEMAINE

En 2021, la Ville de Genève a adopté une Charte de l'alimentation durable. Deux repas végétariens par semaine ont été introduits dans les restaurants scolaires.

Face à la crise climatique, la Ville souhaite rénover ses préaux en intégrant davantage de végétation, d'ombre et de sols perméables

En 2023, la Ville a alloué CHF 200'000.- supplémentaires pour améliorer la qualité des repas servis, à savoir davantage de produits bio, faits maison et locaux. Avec un impact non négligeable sur la diminution des émissions de CO₂. L'écodiagnostic effectué par la société Beelong a démontré d'importants progrès en la matière : sur plus de 350 cuisines collectives en Suisse, les cuisines scolaires de la Ville obtiennent les meilleurs résultats jamais observés. L'assiette proposée aux 7'400 enfants qui fréquentent

quotidiennement les restaurants scolaires dépasse ainsi les objectifs 2030 de la Confédération en matière d'alimentation durable.

OFFRE ÉTOFFÉE DANS LES LUDOTHÈQUES

Les équipements de dix ludothèques ont été renouvelés avec un réaménagement des locaux. La construction d'une nouvelle ludothèque aux Acacias renforcera les prestations dans un quartier qui connaîtra une importante densification. Afin de répondre à la demande des familles, les horaires d'ouverture des ludothèques ont été étendus le samedi.

BÂTIE DES ENFANTS

Inaugurée en 2021, la Bâtie des enfants est un espace dédié au jeu, à l'éveil culturel et à la découverte de la nature. Elle com-



prend une place de jeu accessible à toute la population en toutes saisons, et deux bâtiments (le Pavillon et la Maissonnette), qui accueillent les crèches, les écoles et les maisons de quartier de la Ville. En été et en hiver, des week-ends organisés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance permettent aux enfants de découvrir de nombreuses animations et spectacles. Une forte affluence a été constatée, marquant le succès de l'offre d'activités culturelles proposée.

CAMPAGNE SUR L'USAGE ABUSIF DES ÉCRANS

Les écrans sont omniprésents dans notre environnement et notre quotidien. Instruments incontournables de partage de connaissances et de communication, leur usage a cependant des impacts sur le développement du cerveau et sur les liens sociaux. Dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Action Innocence, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a élaboré une campagne « Les écrans, parlons-en ! » afin d'interroger l'usage des écrans et ses conséquences, de partager l'état des connaissances scientifiques sur le sujet, de soutenir les professionnel.le.s et de suggérer des activités alternatives aux enfants et aux parents. En février 2025, un colloque destiné aux professionnel.le.s de l'enfance ainsi

que deux journées d'ateliers pour les familles sont prévus. La campagne se poursuivra avec des formations, une exposition dans les préaux d'école et des actions de proximité dans les différents quartiers.

ANTENNE RELIANCE

Dans le cadre des actions de soutien à la jeunesse et aux familles menées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, un programme de tutorats individualisés a été confié en 2023 à l'association Reliance. Grâce à un travail en réseau mené en amont avec les écoles et les partenaires sociaux, la prestation, qui s'adresse à tout enfant/jeune en difficulté d'apprentissage, en situation de vulnérabilité ou de précarité, se déploie aujourd'hui dans les écoles de Cité-Jonction, Plantaporrêts, Charles-Giron, Jardins-du-Rhône et Ouches. La prestation est entièrement financée par la Ville de Genève et gratuite pour les familles.

AMÉNAGEMENT DES PRÉAUX

Depuis 2022, quatre préaux de la Ville sont concernés par un projet de réaménagement participatif intitulé « Cour verte », soutenu par la fondation Radix. Les inaugurations auront lieu à la fin du printemps 2025 (Crockettes, Necker, De-Chateaubriand, Mail). En parallèle, face à la crise climatique, la Ville souhaite rénover ses préaux en intégrant davantage de végétation, d'ombre et de sols perméables pour réduire les îlots de chaleur, favoriser le jeu libre et renforcer la mixité. Dans ce cadre, le Conseil municipal a accepté d'en réaménager neuf, avec la participation des enfants et des partenaires scolaires. Le préau Lac de l'école de Pâquis-Centre, qui sera inauguré en 2025, achève sa reconfiguration à la suite d'un travail participatif avec l'école et les partenaires de quartier. Enfin, dans le cadre d'un budget participatif, quatre écoles ont suivi des projets de sensibilisation autour des plantations d'arbres dans leurs préaux.

Réformer la gouvernance de la petite enfance et répondre aux besoins des familles

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité entend mener une politique volontariste en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Une réforme de la gouvernance de la petite enfance est nécessaire. Elle permet de répondre aux besoins des familles, en garantissant la création de nouvelles places en crèche, la qualité des prestations et l'équité de traitement entre les familles. Cette démarche valorisera des métiers exercés en grande majorité par des femmes et offrira la possibilité de changer les représentations.

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE DE LA PETITE ENFANCE

Réforme majeure du début de législature, la municipalisation progressive de la petite enfance, mise en place durant cette législature, constitue un changement de paradigme. Elle a été adoptée par le Conseil administratif en 2021. Elle démontre que la Ville considère l'éducation préscolaire comme une mission de service public à part entière.

Un protocole d'accord a été signé entre la Ville et les partenaires signataires de la Convention collective de travail de la petite enfance. La municipalisation s'est concrétisée dès la rentrée 2023 avec l'intégration à la Ville des collaborateur.trice.s du secteur Marie Goegg-Pouchoulin, qui compte 171 places, réparties entre deux crèches et un jardin d'enfant. À la rentrée scolaire 2024, le personnel de la structure d'accueil Monique Bauer-Lagier (80 places) a également été intégré au personnel de la Ville. Enfin, le Service de la petite enfance a piloté l'ouverture de la crèche Eglantyne Jebb, qui porte le nom de l'autrice de la Déclaration de Genève sur les droits des enfants. En parallèle, le soutien aux comités associatifs existants a été renforcé.

PRIORITÉ POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

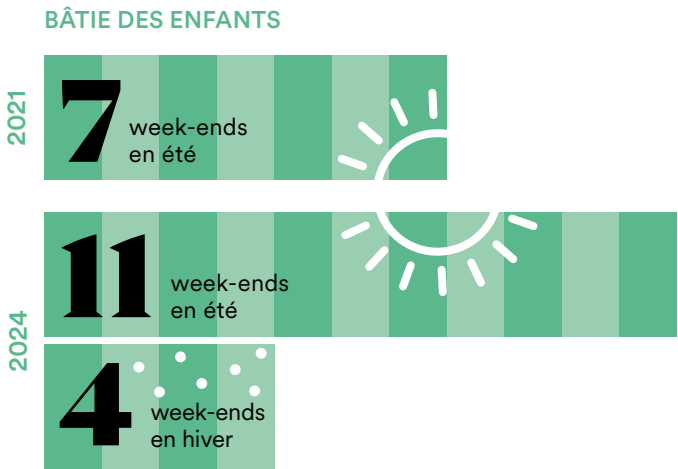
Afin de soutenir les familles monoparentales dans les obstacles qu'elles traversent, notamment les contraintes organisationnelles et financières, un nouveau critère de priorité sera appliqué afin de faciliter leur accès aux structures d'accueil préscolaire de la Ville.

CRÈCHE ESTIVALE

Depuis 2022, une crèche estivale est en place dans le secteur de Saint-Jean durant quatre semaines chaque été. Près de 200 familles profitent de ce mode d'accueil. La crèche estivale contribue à soulager de nombreux parents qui éprouvent des difficultés à s'organiser, surtout lorsqu'ils ne peuvent pas bénéficier du soutien de leur famille.

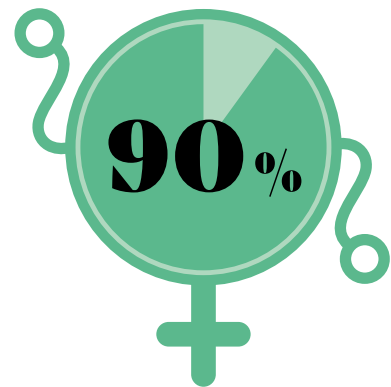
DISPOSITIF POUR ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Depuis plusieurs années, les professionnel.le.s constatent une augmentation importante du nombre d'enfants avec des besoins éducatifs particuliers accueillis en crèche ou jardin



© PIERRE ALBOUY





Petite enfance : des métiers exercés en grande majorité par des femmes

d'enfants. Afin de s'adapter à leur prise en charge, le Service de la petite enfance a augmenté ses ressources en personnel et renforcé ses équipes.

En 2024, un projet pilote compre-

nant des équipes interdisciplinaires a été mis en place dans trois secteurs de la ville. Le projet prévoit l'intervention de logopédistes dans les crèches et jardins d'enfants. Un guide a également été rédigé, en collaboration avec l'Université de Genève, qui apporte des outils théoriques pour la prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers en collectivité.

ÉVEIL CULTUREL DÈS LA NAISSANCE

L'éveil culturel est une composante essentielle du développement sensoriel, émotionnel et cognitif de l'enfant dès la naissance. Il favorise les apprentissages, notamment du langage, la régulation des émotions et la participation. En novembre 2021, les Nocturnes de l'éveil culturel ont permis d'éclairer l'importance de ce sujet avec les interventions de Sophie Marinopoulos et Samah Karaki, et de visibiliser les projets menés ces dernières années sur le terrain.

Le DCSS et le Département de la culture et de la transition numérique ont défini une politique de l'éveil culturel à destination de toutes les familles. Ce travail a abouti, en octobre 2024, à un document cadre résumant les engagements de la Ville, à une Charte de l'éveilleur.se culturel.le, ainsi qu'à la mise à disposition d'outils pratiques pour les professionnel.le.s de la petite enfance et de la culture. Une Semaine de l'éveil culturel

dès la naissance s'est déroulée à l'automne 2024, proposant des activités destinées aux familles dans les différents lieux culturels.

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les enfants sont particulièrement vulnérables face aux perturbateurs endocriniens. En 2023, le Département a édité, en partenariat avec la Ville de Lausanne, un guide sur les perturbateurs endocriniens. Ce document sensibilise aux produits problématiques et propose des actions simples et concrètes pour limiter l'exposition à ces molécules. Il a été remis à l'ensemble des crèches de la Ville, ainsi qu'aux maisons de quartier et aux ludothèques. Un groupe de travail interdépartemental, piloté par le DCSS, travaille sur un plan de mesures transversal.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

L'alimentation joue un rôle important dans la croissance et le développement des enfants. D'après les HUG, 5 à 8% des enfants sont touchés par des allergies alimentaires. Afin de garantir la sécurité des enfants et de préserver une organisation optimale des repas, la Ville a harmonisé les pratiques en matière de gestion des allergies alimentaires. La Ville a aussi édité un flyer sur l'alimentation à destination des familles en 2024.

CYCLE DE FORMATION AVEC L'ASSOCIATION AVVEC

Les violences au sein du couple sont encore largement taboues. Des études démontrent qu'elles débutent souvent pendant la grossesse. Les enfants se retrouvent au cœur de ces violences, qui ont un impact direct ou indirect sur leur développement. Une collaboration avec l'Association d'aide aux victimes de violences en couple (AVVEC) a permis de mettre en place un programme de sensibilisation pour l'année 2024-2025, à destination des professionnel.le.s de la petite enfance.

Renforcer la politique de la jeunesse pour prévenir les ruptures sociales

Plus d'un millier de jeunes se trouvent en situation de vulnérabilité ou de décrochage scolaire à Genève. Cette situation préoccupante plaide en faveur du renforcement de la politique de la jeunesse. Cette politique promeut un accompagnement des jeunes afin de leur permettre de grandir dans un environnement favorisant le développement harmonieux de leurs compétences intellectuelles, psychosociales, émotionnelles, professionnelles, ainsi que leur participation à la vie de la Cité.

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Pour définir sa nouvelle politique de la jeunesse, le DCSS, à travers son Service de la jeunesse, a entrepris une démarche participative en allant à la rencontre des jeunes. À travers une étude menée en 2023 par la Haute école de gestion de Genève portant sur l'employabilité des jeunes, les priorités et préoccupations des 12-25 ans ont été identifiées. Leurs attentes, besoins et aspirations ont permis de formuler dix objectifs concrets d'intervention. Parmi eux, relevons ceux qui suivent : accompagner l'autonomisation des jeunes, prévenir les comportements à risque, promouvoir la participation des jeunes, ou encore lutter contre les discriminations et les violences.

Au cours de la législature, un certain nombre de mesures ont d'ores et déjà été réalisées.

Notamment la mise en place d'un dispositif de prévention nocturne de correspondant.e.s de nuit servant à apaiser les tensions, l'ouverture de l'espace d'animation socioculturelle Manège en Ville et de la Maison de quartier La Concorde, ou encore l'organisation d'un Girls skate day au skatepark de Plainpalais. Pour la première fois, la tranche d'âge des 12-14 ans sera également incluse dans le champ d'action du Service de la jeunesse.

AIDE FINANCIÈRE POUR L'EMPLOYABILITÉ

L'une des mesures fortes est l'introduction d'une aide financière ponctuelle pour l'employabilité des jeunes habitantes et habitants en Ville. Développée en partenariat avec l'association Autonomia, elle est en vigueur depuis le 1er décembre 2024. Selon la Haute école de gestion mandatée par le DCSS, 350 jeunes de 18 à 25 ans pourraient bénéficier de cette aide ponctuelle, renouvelable une fois et plafonnée à CHF 1'000.- par année et par jeune. Cette somme contribuera à des achats essentiels pour la recherche d'un emploi, tels que du matériel informatique, des vêtements adaptés aux entretiens d'embauche ou l'inscription à un cours de formation.

La Ville s'engage à rendre les loisirs accessibles à toutes et tous en développant des infrastructures publiques de qualité pour répondre aux besoins des jeunes et des familles

MISE EN PLACE DES CORRESPONDANT.E.S DE NUIT

Les correspondantes et correspondants de nuit sont des médiatrices et médiateurs urbains nocturnes, dont l'objectif premier

est d'assurer le bien vivre ensemble dans les quartiers. Leur présence – les jeudis, vendredis et samedis, de 18 h à 2 h du matin – contribue à apaiser les tensions entre les différents groupes de population, réguler l'usage de l'espace public et développer une prévention nocturne, notamment auprès des jeunes. Elle vise aussi à diminuer le sentiment d'insécurité, réduire les nuisances sonores, les incivilités et le harcèlement de rue. Le dispositif a d'abord été mis en place en 2021 au sein du périmètre Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles – Saint-Jean. À la suite des résultats très satisfaisants de cette mesure, un deuxième dispositif a été déployé sur le secteur Pâquis – Grottes – St-Gervais, en 2023. Son extension au

quartier Plainpalais – Jonction – Acacias a démarré en 2024. Une quatrième équipe prévue en 2025 dans le secteur Eaux-Vives – Champel permettra de compléter le dispositif et ainsi couvrir l'ensemble de la ville.

NOUVELLES MAISONS DE QUARTIER

La Ville s'engage à rendre les loisirs accessibles à toutes et tous en développant des infrastructures publiques de qualité pour répondre aux besoins des jeunes et des familles. Après l'ouverture de Manège en Ville en 2021 et de La Concorde en 2022, l'association Ô P'tit-Sac est devenue, fin 2024, la 18^e Maison de quartier, au cœur du Petit-Saconnex, intégrée à la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR).



Maisons de quartier en Ville

DES LOISIRS À PORTÉE DE MAIN

Le réaménagement de la patinoire des Charmilles, la rénovation du skatepark de Plainpalais, la mise à disposition de salles de sport, ou encore l'ouverture de l'espace Le Groove – salle culturelle nocturne et pluridisciplinaire pour la jeunesse, gérée par un collectif de jeunes en collaboration avec le Service de la culture et celui de la jeunesse – traduisent la volonté de la Ville de mettre à disposition des jeunes des lieux de loisirs et de sociabilisation largement accessibles.

RENFORCEMENT DU TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

Les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) ont pour mission d'initier et de stimuler des actions collectives et communautaires dans les

quartiers. Ils et elles se déplacent en fonction des zones sensibles et des endroits fréquentés par les jeunes. Ils ont notamment pour objectif d'assurer un accompagnement éducatif et de favoriser le dialogue, l'échange et l'intégration. Historiquement très faiblement dotée en TSHM, la Ville a renforcé son dispositif en portant l'équipe de 13 à 17 membres et en élargissant leur mission aux 12-14 ans, avec un focus sur les filles de 12 à 25 ans. Un référentiel métier a été créé, et des formations sur le genre mises en place.

DES PROJETS AVEC ENGAGE.CH

Dans le cadre de la campagne « Change ta Ville ? », qui s'est déroulée en 2021, des jeunes de 12 à 25 ans ont soumis 101 projets sur le site engage.ch : pour combattre la pollution lumineuse, créer des emplois pour les jeunes en lien avec l'environnement, mettre sur pied des ateliers manuels, etc. La mise en œuvre de ces propositions a été suivie par le Service de la jeunesse, la Fédération suisse des parlements des jeunes, le Parlement des Jeunes Genevois et des collaborateur.trice.s de chaque département de la Ville.

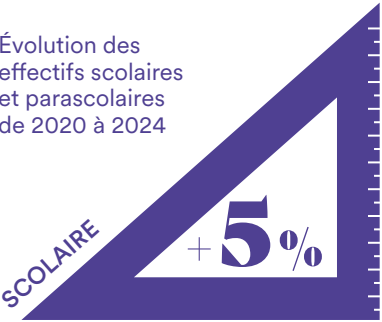
AUTONOMISATION DES JEUNES

La Ville favorise l'engagement citoyen et l'autonomie des jeunes, en leur offrant des espaces pour expérimenter leur indépendance et renforcer leur estime de soi. Elle a soutenu des événements inclusifs, comme Pense à ton Soss, un dispositif de prévention par les pairs, en 2020 et 2021. Des initiatives artistiques telles que Primart et « Occupe l'Alhambra » ont permis aux jeunes d'exprimer leurs talents. En 2024, 31 locaux en gestion accompagnée ont été mis à disposition de jeunes, suivi.e.s par des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs.



CHIFFRES CLÉS

Évolution des effectifs scolaires et parascolaires de 2020 à 2024

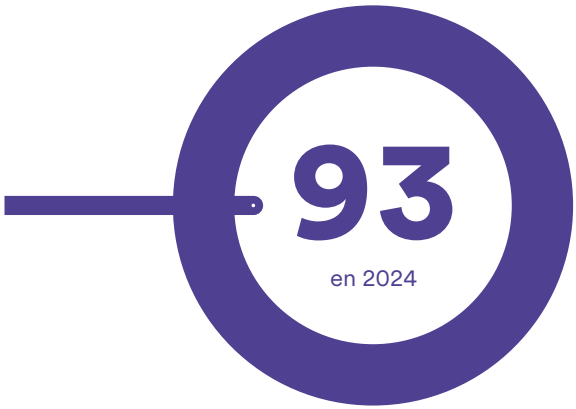


ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE



PATROUILLE SCOLAIRE

84 emplacements en 2020 et



268

inhumations

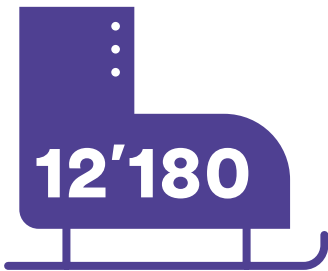


2'336

Incinérations en 2024

PATINOIRE DES BASTIONS

11'800 utilisateur.rice.s en 2020 et

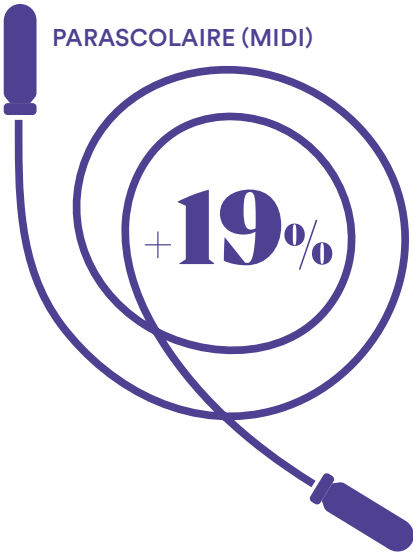


en 2024

Nombre de petits déjeuners et repas servis aux personnes en situation de grande précarité: 104'405 en 2020 et



PARASCOLAIRE (MIDI)



SALLES DE SPORT EN LIBRE ACCÈS POUR LES JEUNES

19 en 2020



ATELIERS DÉCOUVERTE ET MOBILES

Entre 2020 et 2024 le nombre de places a augmenté, passant de 3'130 à



1 personne sur 6 en 2024 est un senior



OBSÈQUES GRATUITES

1'087

en 2024



PRIX COUP DE CŒUR DES JEUNES LECTRICES ET JEUNES LECTEURS

81

classes participantes en 2020
1'593 élèves inscrit.e.s

118

classes en 2024
2'336 élèves inscrit.e.s

138

classes en 2025
2'822 élèves inscrit.e.s

CRÈCHES

4'003 places en 2020

4'318

en 2024

RESTAURATION SCOLAIRE



Introduction en 2021 de 2 repas végétariens par semaine

LUDOTHÈQUES

+ 3 heures

d'ouverture tous les samedis matin dès 2022

STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

77 en 2020 et



en 2024

Construire une politique de la longue vie afin de lutter contre l'isolement et la précarisation des personnes âgées

Le vieillissement de la population est un défi majeur. À l'horizon 2030, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter de près de 16% dans notre canton. Le phénomène du vieillissement doit se traduire par la prise en considération des besoins et des aspirations des aîné.e.s. Cela implique un accès facilité aux prestations sociales, sanitaires, de loisirs, etc., qu'elles soient inscrites dans un cadre légal formel ou qu'elles découlent d'une politique volontariste de l'administration, ou encore de la société civile.

POLITIQUE DE LA LONGUE VIE

La nouvelle politique de la longue vie de la Ville de Genève a été présentée le 9 septembre 2024. Composée de 3 axes, 8 objectifs et 30 mesures, elle aborde les besoins individuels, environnementaux et collectifs des seniors afin de favoriser une retraite digne et qualitative. Face au défi du vieillissement de la population et en tenant compte des nouveaux enjeux sociaux, cette politique publique vise, entre autres, à lutter contre le non-recours aux prestations, l'isolement social et à encourager la participation à la vie citoyenne. En outre, elle prend en compte les vieillesse multiples et les inégalités socio-économiques croissantes, touchant particulièrement les femmes. À âge égal, les réalités des seniors peuvent varier considérablement en termes de santé, de ressources financières et d'indépendance, allant d'une pleine participation à la vie sociale à une

situation d'isolement ou de précarité. Cette politique aspire donc à favoriser un vieillissement actif et inclusif pour toutes et tous.

CONSULTATION SOCIALE SENIORS

Dans le cadre de la mise en œuvre des tâches qui relèvent de la responsabilité de la commune, selon la LRT-1 et le RPSPA-LRT-1, les seniors de la Ville de Genève peuvent désormais bénéficier d'une aide gratuite pour des questions liées aux assurances sociales, aux aides financières, au logement, et au soutien administratif. Cette Consultation sociale est destinée aux personnes âgées vivant à domicile. Pour les seniors rencontrant des difficultés à se déplacer, un service à domicile est également proposé. En 2023, environ 1'800 aîné.e.s ont pu profiter de cette prestation. Depuis 2024, la Consultation sociale pour seniors se trouve dans de nouveaux locaux, au 1 rue Cornavin. Cet emplacement



central, bien desservi par les transports publics, a été choisi pour mieux répondre aux besoins des aîné.e.s de la ville et faciliter l'accès à ces services essentiels. Délivrée par Pro Senectute Genève, cette consultation sociale est en effet un outil d'information et de lutte contre le non-recours aux prestations sociales.

À âge égal, les réalités des seniors peuvent varier considérablement

PRIX VILLE EN SANTÉ – RESTONS DYNAMIQUES!

«Restons dynamiques!» est une prestation du Service social offrant aux seniors quatre moments d'exercices et de marches hebdomadaires dans les parcs de Genève. Lancée en 2021 dans le cadre de la Politique sociale

de proximité, elle favorise l'activité physique et la création de liens sociaux. Ce programme a remporté en 2023 le Prix «Ville suisse en santé» de la Fondation Radix.

RENFORCEMENT DU PLAN CANICULE

Chaque été, et afin de prévenir et atténuer les atteintes à la santé de la population dues aux grandes chaleurs, d'améliorer la protection des personnes les plus vulnérables et d'agir sur l'isolement des seniors en lien avec les phases de grandes chaleurs, la Ville de Genève déploie un plan canicule. Celui-ci est destiné en priorité aux personnes de 65 ans et plus, particulièrement vulnérables en période de forte chaleur, notamment si elles vivent isolées. Les seniors peuvent s'inscrire auprès du Service social pour bénéficier d'un suivi attentif durant les vagues de chaleur. Lors des alertes, ils.elles ont accès gratuitement le matin aux piscines de la Ville et l'après-midi à des séances de cinéma. Plus de 30'000 personnes sont concernées par l'envoi d'un courrier d'information, contenant des recommandations sanitaires et la liste d'une vingtaine de lieux frais dans lesquels se sociabiliser en sécurité. Une attention particulière est également portée aux sans-abri et aux autres populations vulnérables.

NUMÉRIQUE



GENÈVE EN POCHE, ACCESSIBILITÉ SENIORS

Une première version de l'application Genève en poche a été lancée en octobre 2021 à l'occasion de la journée des aîné.e.s. Démarrée avec un axe senior, l'application a fait ses preuves pendant plusieurs mois. Les utilisatrices et utilisateurs ont été convaincus de son utilité. À tel point que de nouvelles rubriques ont été élaborées. Aujourd'hui, Genève en poche s'adresse à toute la population.



association autonome, offrant loisirs et sociabilisation pour dynamiser le tissu social du quartier. Entamée en Rive gauche en 2024, la démarche sera poursuivie en Rive droite dès 2025.

CITÉ SENIORS ET ACTIVITÉS DANS LES QUARTIERS POUR LES SENIORS

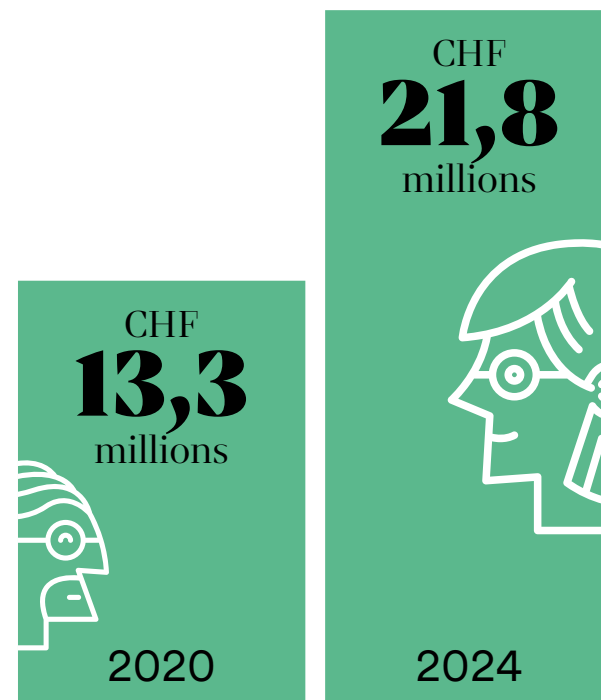
Au début de la législature, Cité Seniors a dû fermer ses portes à plusieurs reprises en raison de la pandémie. Ce fut l'occasion de tester la diffusion d'activités filmées sur la chaîne YouTube de Cité Seniors. Fin 2022, ces vidéos ont été pérennisées. Cité Seniors a également augmenté son offre d'activités. En parallèle, une offre décentralisée a pris son essor autour des quatre Antennes sociales de proximité. Ce programme dans les quartiers est passé d'une dizaine à quelque 50 propositions par semestre, entre 2020 et 2024. En 2025, les propositions de Cité Seniors et dans les quartiers seront regroupées sur un seul support de communication.

TRANSPORTS SENIORS CROIX-ROUGE

La Ville de Genève soutient un service de transport bénévole pour les personnes âgées ayant de faibles ressources et une mobilité limitée. Transports Croix-Rouge offre ainsi des accompagnements, réalisés par des bénévoles formés, qui conduisent les bénéficiaires de leur domicile à leur destination et les raccompagnent, pour un prix modique.

DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS DE SENIORS

Cette démarche vise à encourager l'engagement des seniors dans leur quartier, en s'appuyant sur leurs besoins et envies pour lutter contre l'isolement. En créant une association locale, les seniors peuvent s'impliquer, partager leurs idées et créer des liens de proximité. Ceux-ci sont essentiels avec la diminution de la mobilité. Actuellement, Genève compte déjà des associations de seniors, mais le maillage reste insuffisant. Ce processus participatif, mené par les Antennes sociales de proximité en partenariat avec le CAD, soutient la formation d'un groupe de volontaires et les accompagne dans la création d'une



Les fonds totaux gérés par l'Unité Vie Associative

Renforcer la cohésion sociale afin d'améliorer les conditions de vie

Malgré la croissance économique et un taux de chômage bas, la Ville de Genève continue à afficher un niveau de précarité économique élevé comparativement au reste de la Suisse. Aussi, une part plus importante de la population genevoise présente des risques de rupture sociale. Le Service social poursuit le déploiement des différents dispositifs visant à enrayer les processus d'exclusion.

POLITIQUE SOCIALE DE PROXIMITÉ

La politique sociale de proximité vise à prévenir les ruptures sociales et renforcer la cohésion par des actions de quartier. Elle repose sur trois piliers : la stimulation des liens sociaux, l'information et la primo-orientation sociale et des actions spécifiques adaptées aux particularités de chaque quartier. Les diagnostics sociaux permettent d'identifier les besoins prioritaires des familles, des seniors, des jeunes et des nouvelles et nouveaux habitant.e.s, auxquels répondent des plans d'action concrets, intégrant l'implication des associations et des habitant.e.s. Les familles ont été accueillies dans les Espaces de quartier toute l'année, mais plus particulièrement durant les vacances scolaires de février et octobre. L'occupation positive de l'espace public a été un thème phare de cette législature, avec des actions notamment sur la place des Grottes, la place Simon-Goulart à Saint-Gervais, à Riant-Parc dans le quartier du Mervelet, ou encore dans le quartier des Tulipiers, aux Eaux-Vives.

LA VILLE EST À VOUS

La manifestation, organisée dans une dizaine de quartiers par des comités bénévoles, en coordination avec l'équipe dédiée du Service de la jeunesse, est devenue un événement populaire incontournable. Outre les traditionnels vide-greniers, La Ville est à vous promeut l'inclusion et la durabilité à travers des projets sociaux et culturels. Elle a introduit des pratiques écoresponsables, comme la vaisselle réutilisable en 2022, et l'utilisation du FALC (langage facile à lire et à comprendre) dans sa communication. Pour marquer les 20 ans de la manifestation, en 2024, les arts du cirque et de la rue étaient à l'honneur à travers une série de performances et spectacles offerts à la population.

INDEXATION DES PRESTATIONS SOCIALES MUNICIPALES POUR LES RENTIER.ÈRE.S AVS/AI

Votée par le Conseil municipal, l'indexation (8%) des prestations sociales versées chaque mois aux bénéficiaires par le Service social de la Ville de Genève est entrée en vigueur en 2022. Le coût de la vie augmentant plus vite que les rentes AVS/AI, ces aides représentent un complément essentiel pour un nombre toujours plus élevé de personnes.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Depuis 2021, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) organise chaque année une Cérémonie du souvenir, en collaboration avec l'Association des célébrant.e.s et officiant.e.s professionnel.le.s de Suisse romande. Les restrictions sanitaires liées au Covid, qui ne permettaient pas toujours aux familles de participer aux



Nombre de quartiers participant à La Ville est à vous

cérémonies funéraires, sont à l’origine de cette commémoration collective et laïque. Désormais, elle est destinée aux familles dont les défunt.e.s ont été pris en charge durant l’année et plus largement à toute personne ressentant le besoin de rendre hommage à un.e proche décédé.e. Lectures, musique et gestes symboliques permettent de créer une atmosphère propice au recueillement.

GUIDE POUR LES PROCHES EN DEUIL

En 2023, le SPF a publié un « Guide pour les proches en deuil ». Ce document présente toutes les démarches à accomplir pour organiser des obsèques. Choix de l’entreprise de pompes funèbres, financement, sépultures, etc. : autant de thèmes abordés dans cette publication, qui facilite le parcours des personnes endeuillées.

QUARTIER « NATUREL » À CHÂTELAINE

Le quartier « naturel » du cimetière de Châtelaine constitue un projet novateur en phase avec les problématiques de qualité des sous-sols, mais aussi avec la volonté d’organiser des funérailles plus respectueuses de l’environnement et du cycle de la vie. Les travaux en vue de la création d’un quartier « naturel » à Châtelaine ont débuté à l’automne 2024, pour une inauguration prévue en 2025. Une cinquantaine d’emplacements sont

envisagés. Les personnes qui souhaitent y reposer, ou leur famille, s’engagent à respecter certains principes : soins de thanatopraxie prohibés, port de vêtements biodégradables, taille réduite du monument, cercueil en bois indigène et non vernis, ornement avec des plantes indigènes et vi-



vaces entretenues directement par le Service des espaces verts, pierre tombale provenant de Suisse ou des pays limitrophes.

RÉVEILLON DE LA SOLIDARITÉ

Organisé depuis 1998 par le Service social, le Réveillon de la solidarité fait chaque année salle comble (environ 600 couverts). Il propose une soirée festive autour d’un repas, avec de la musique et diverses animations. Initialement conçu pour les personnes en situation de grande précarité et sans-abri, l’événement draine depuis 2022 un public plus diversifié, avec la présence de familles primo-arrivantes, ainsi que des résident.e.s genevois.e.s isolé.e.s. Quelque 80 bénévoles contribuent au succès de cette soirée.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 1ER OCTOBRE

En 2024, la Journée internationale des personnes âgées, qui a lieu chaque année le 1er octobre, s’est étendue sur une semaine entière, avec une trentaine de propositions, fruits

d’un appel à projets lancé auprès des associations. L’affiche de l’événement a été dessinée par Zep, et de nombreuses activités ont été proposées à l’ensemble de la population.

PROMOTIONS CITOYENNES

Organisées par le Service de la jeunesse, les Promotions citoyennes marquent l’accession à la majorité des jeunes habitant.e.s dans le canton. En 2024, la manifestation a fêté ses 100 ans. Les deux dernières éditions ont eu lieu au Bâtiment des Forces Motrices, avec des invité.e.s prestigieux.ses comme les écrivains Metin Arditi et Édouard Louis, les journalistes Victoire Tuaillon et Maurine Mercier, ou encore l’artiste Nuit Incolore.

PROMOTIONS SENIORS

Les Promotions Seniors, organisées par la Ville depuis 2013, attirent chaque année de nombreuses et nombreux jeunes retraité.e.s, qui ont ainsi l’opportunité de célébrer la fin de leur vie professionnelle dans une ambiance festive et de s’informer sur les possibilités de bénévolat ou les prestations sociales à leur disposition. Des témoignages de personnalités et un concert animent la soirée. Les deux dernières éditions se sont déroulées au Grand Théâtre.

VILLE EN JEUX

La manifestation « Ville en jeux » est une journée conviviale gratuite autour du jeu sous toutes ses formes, destinée aux enfants comme aux adultes. Des ludothécaires se

tiennent à disposition du public pour l’orienter et l’informer. Différentes animations complètent l’offre proposée.

RÉSEAU CANCER DU SEIN

Depuis plusieurs années, l’Association Savoir Patient, avec le soutien de la Ville, organise un repas en faveur du Réseau Cancer du Sein. Ce partenariat a été formalisé en 2020 afin de poursuivre les campagnes de sensibilisation à cette maladie qui touche 1 femme sur 8 à Genève.

MARCHÉ DE NOËL DES ENFANTS

Le parc des Bastions accueille le Marché de Noël des enfants chaque année au mois de décembre, avec des animations toujours renouvelées. Sous la tente chauffée de l’Escalade, les enfants vendent leurs livres, jouets ou articles de sport en bon état. L’occasion de repartir avec des cadeaux à petit prix et de lutter contre le gaspillage.



© TAU CURIC / OLIVIER VOGELSANG

PLAN D'ACTION COVID

Au plus fort de la crise sanitaire, la Ville a fait face à une situation sans précédent. De nombreux services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité se sont retrouvés en première ligne, en particulier le Service social, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire qui a pris en charge un nombre important de défunt.e.s, les Services de la petite enfance et des écoles qui ont piloté des plans de protection renforcée dans les crèches et les écoles primaires, ou encore le Service de l'état civil qui a opéré une adaptation massive de ses procédures pour délivrer les actes officiels par voie électronique.



Cette période a exacerbé les inégalités sociales et rendu la détresse des plus précaires et des plus isolé.e.s d'autant plus forte et criante

Cette période a exacerbé les inégalités sociales et rendu la détresse des plus précaires et des plus isolé.e.s d'autant plus forte et criante. La prise en charge des personnes sans-abri a été assurée grâce à l'ouverture de l'ancienne caserne des Vernets, transformée en lieu d'hébergement d'urgence, tandis que la patinoire des Vernets a été le cadre, pendant de nombreux mois, de distributions de colis alimentaires.

© JULIEN GREGOIRE



Afin de répondre aux enjeux sociaux et humains de cette crise, un plan d'action articulé autour de sept axes et dix-neuf actions a été élaboré et mis en œuvre. Le DCSS a fait preuve d'agilité, les collaboratrices et collaborateurs se sont engagé.e.s. afin d'adapter les dispositifs d'urgence, d'accompagner la jeunesse par des interventions ciblées dans l'espace public, de lutter contre le non-recours aux prestations, ou encore de soutenir les aîné.e.s isolé.e.s grâce à un programme élaboré en partenariat avec la Croix-Rouge et une ligne téléphonique dédiée, « Solidarité 65+ ».



Développer l'information sociale afin de faciliter l'accès aux prestations et lutter contre le non-recours

L'accès aux prestations sociales et financières est un droit. Malgré cela, de nombreuses personnes passent encore entre les mailles du filet social. Parmi les facteurs qui expliquent le non-recours aux prestations, il faut retenir la complexité du système administratif, la multiplicité des actrices et acteurs, des supports de communication peu adaptés, le sentiment de honte et la crainte des répercussions sur les titres de séjour. La lutte contre les ruptures sociales, accentuées par des situations précaires, est un enjeu majeur.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE POUR LES FAMILLES SANS STATUT

L'égalité des chances pour tous les enfants est fondamentale. En 2021, l'allocation de rentrée scolaire a ainsi été étendue aux familles sans permis de séjour. Cette aide financière permet aux parents d'acheter ce dont les enfants ont besoin pour l'école. Elle est donnée via une carte d'une valeur de CHF 130.– (enfants à l'école primaire) ou CHF 180.– (enfants au cycle d'orientation) utilisable dans les magasins partenaires.

POINTS INFO FIXES ET MOBILES

Les Points info délivrent de l'information, offrent une orientation sociale et un soutien administratif. Ils ont pour but de faciliter

l'accès aux prestations sociales de tout type (fédérales, étatiques, municipales et associatives), mais également de promouvoir les activités et prestations proposées par le DCSS. Des Points info mobiles complètent les lieux physiques, permettant aux équipes de se déplacer directement auprès de la population, par exemple lors de la croisière des aîné.e.s ou des Promotions Seniors.

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE

Le Bureau d'information sociale (BiS) a ouvert définitivement ses portes en septembre 2023 dans de nouveaux locaux à la Jonction. Géré par le Canton, avec le soutien du DCSS et du CAPAS (Collectif d'associations pour l'action sociale), le BiS propose une aide gratuite, confidentielle et sans rendez-vous fournie par des professionnel.le.s institutionnels et associatifs du travail social. Il est complémentaire au dispositif des Points info du Service social afin de lutter contre le non-recours aux prestations.

ÉCRIVAINES ET ÉCRIVAINS PUBLICS

Le Service social pilote un dispositif d'appui à la rédaction de courriers. Des écrivaines et écrivains publics bénévoles offrent une aide



Tout au long de l'année, durant la journée, une équipe de travailleuses sociales et travailleurs sociaux vont à la rencontre des personnes sans-abri isolées

gratuite et confidentielle à la rédaction de CV, lettres de motivation ou courriers administratifs divers. Cette prestation a été étendue et est désormais proposée dans sept bibliothèques municipales.

CROISIÈRE DES ÂÎNÉ.E.S

Environ 500 personnes bénéficiaires des prestations municipales et ayant atteint l'âge de la retraite participent chaque printemps à la croisière des aîné.e.s sur le lac Léman. À bord du bateau « Lausanne », un repas leur est offert. Musique et danse sont également au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des participantes et participants.

En 2024

510

rendez-vous ont été pris avec une écrivaine publique ou un écrivain public

INTERVENTIONS DIURNES ET NOCTURNES

Tout au long de l'année, durant la journée, une équipe de travailleuses sociales et travailleurs sociaux vont à la rencontre des personnes sans-abri isolées. De plus, entre le 1er novembre et le 31 mars, des interventions nocturnes sont réalisées chaque soir auprès des personnes sans-abri. Des boissons chaudes et des couvertures sont distribuées et des contacts établis. Durant les périodes de grand froid, ces tournées sont doublées pour proposer et accompagner les personnes vulnérables dans l'une des structures d'hébergement d'urgence.

Mettre en place un dispositif d'hébergement d'urgence pérenne afin de contribuer à la lutte contre le sans-abrisme

Il est impératif de répondre aux besoins immédiats des personnes précaires en garantissant un hébergement d'urgence pérenne, couplé à une intervention sociale individuelle. Aujourd'hui, un socle minimal de 500 places à l'année est adopté. Il convient désormais de stabiliser l'ensemble du dispositif et de le faire évoluer pour répondre au mieux aux besoins.

ÉTUDE SUR LES PERSONNES SANS-ABRI

En 2021, sur mandat de la Ville, l'Université de Genève a publié un rapport sur le sans-abrisme, offrant une photographie à un moment précis sur la situation locale. Sur le terrain, le professeur Bonvin, son équipe et le chercheur indépendant Thomas Vogel ont estimé à 730 les personnes sans-abri dans le canton. Cette étude a servi de base aux discussions politiques qui ont eu lieu avec le Canton et les autres communes genevoises s'agissant de la pérennisation et du partage des coûts du dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève.

HÉBERGEMENT D'URGENCE: PLUS DE 500 PLACES À L'ANNÉE

En 2021, la Loi sur l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA) a été adoptée, attribuant la responsabilité de l'hébergement d'urgence aux communes. Sur cette base, des discussions ont été menées avec les communes pour une prise en charge



financière partagée. En juin 2022, celles-ci parvenaient à un accord historique via une révision de la Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI) afin, notamment, d'y inclure cette prise en charge. Cette proposition est entrée en vigueur en janvier 2023. En parallèle, les dispositifs d'hébergement de la Ville de Genève ont été stabilisés et renforcés. Ils mettent à disposition 180 places d'hébergement d'urgence dans trois lieux dédiés. La Ville coordonne le dispositif intercommunal LAPSA sur délégation des communes. De

© MAGALI GIRARDIN / DAVID NICOLAS PAREL

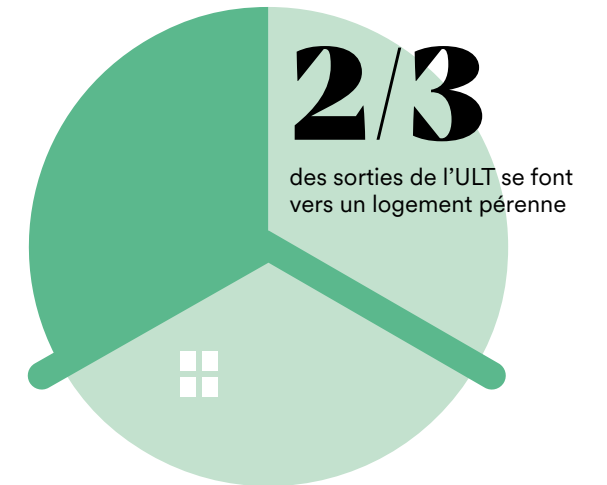
leur côté, les associations délégataires de la Ville ont poursuivi leur travail et proposent près de 320 places. Ces deux éléments ont permis la création d'un socle de plus de 500 places ouvertes à l'année. Par ailleurs, la Ville projette, via son plan directeur communal, de construire ou acquérir de futurs lieux d'hébergement, de sorte à ancrer cette politique publique dans des équipements pérennes et en surface.

NOUVEAUX LOGEMENTS TEMPORAIRES

Des logements temporaires sont mis à disposition des personnes rencontrant des difficultés sociales et de logement, et ce pour une durée limitée, l'objectif étant pour elles de retrouver un logement pérenne. Le parc de l'Unité de logement temporaire (ULT), composé de près de 80 logements, a été complété en 2024 avec deux logements rénovés situés à la rue de la Taconnerie.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LOGEMENT

Créée à l'été 2020, en pleine crise sanitaire, notamment grâce à un soutien de la



Ville, l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires offre un soutien sous forme de conseils et d'informations, mais également d'accompagnement social et de médiation auprès des logeuses et logeurs, et ce afin de prévenir la perte du logement.

SOUTIEN ANTI-EXPULSION DU SERVICE SOCIAL

Lorsqu'une personne résidant en Ville se trouve momentanément en difficulté pour payer son loyer, le Service social peut intervenir pour prendre en charge les arriérés. Ce soutien est nécessairement accompagné d'un suivi social afin d'éviter que la situation se répète. L'objectif est d'éviter que la personne ne perde son logement, qu'elle soit locataire de la Gérance immobilière de la Ville ou d'une régie privée. Des fonds privés peuvent aussi être recherchés par les collaboratrices et collaborateurs du Service social pour assainir une situation complexe.



VILLE EN TRANSITIONS



Les trois éditions de «Ville en transitions» ont rencontré un franc succès. L'objectif poursuivi – questionner les transitions dans la vie des individus et des familles (arrivée d'un enfant, maladie, passage à la retraite, accès à la majorité, décès d'un.e conjoint.e, etc.) qui peuvent constituer des moments de vulnérabilité et fragiliser certains publics – a trouvé un fort écho, tant dans le public que parmi les invité.e.s de renom qui se sont succédé.

C'est ainsi qu'en 2022, le DCSS a convié Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux, femme politique française et écrivaine, à s'exprimer sur le thème «Mariage pour toutes et tous et nouveaux modèles familiaux». L'occasion de présenter au public les avancées engendrées sur le plan de l'égalité et des droits des enfants.



© GIONA MOTTURA

L'objectif poursuivi :
questionner les transitions
dans la vie des individus
et des familles



Ces trois conférences peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube de la Ville.

Soutenir l’accessibilité et l’inclusion afin de lutter contre toutes les formes de discrimination

Le DCSS dispose de leviers importants pour favoriser l’accessibilité de toutes et tous, y compris les personnes avec des besoins particuliers, et renforcer l’inclusion de tous les publics, dont les personnes en situation de vulnérabilité. Le DCSS est également actif dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

POLITIQUE D’ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

En 2020, la Ville a lancé une politique d’accessibilité universelle qui s’est déployée en un programme de mesures visant à rendre ses prestations et ses services accessibles à tous les publics, notamment aux personnes avec des besoins particuliers. Fruit d’un partenariat entre le DCSS et Pro Infirmis, Accès+ a permis de recenser l’accessibilité de 200 services et infrastructures municipales. Les indications d’accessibilité sont à consulter sur le site internet de la Ville.

En 2022, le guide « Bienvenue+ » a été développé avec les associations membres du Comité consultatif d’accessibilité universelle. Son but est d’améliorer l’accueil de tous les publics lors d’une conférence, d’un débat, d’un événement culturel ou sportif, ou d’une activité de quartier. La publication offre des conseils pratiques à toute personne en charge de l’organisation d’événements.

PRESTATIONS EN LIGNE

L’état civil a fortement développé ses prestations en ligne pendant la période de pan-

démie. L’offre de commande en ligne des documents s’est enrichie de quatre nouveaux actes : la preuve du droit de cité, la déclaration de domicile, l’attestation de résidence et l’attestation de départ.

FAIRE SOCIÉTÉ ENSEMBLE

Le DCSS a lancé, en 2023, un appel à projet intitulé « Faire société ensemble » sur le thème de l’accessibilité et de l’inclusion. Un comité de sélection a retenu neuf projets, sur les vingt-huit portés par une ou plusieurs associations, dont un karaoké dans un tram historique pour des personnes mentalement déficientes, des entraînements pour seniors en vue du walking de l’Escalade, ou encore des sorties en voilier à l’intention d’enfants en situation de handicap, migrant.e.s ou de condition financière modeste.

MARIAGE POUR TOUTES ET TOUS

Dans la perspective d’une société inclusive, la Ville s’engage depuis de nombreuses années contre les discriminations basées sur l’orientation sexuelle et affective, l’identité et l’expression de genre. Des changements législatifs importants, intervenus en 2022, ont été mis en œuvre par l’état civil. C’est le cas des nouvelles dispositions sur le Mariage pour toutes et tous, permettant aux couples de même sexe d’ouvrir une procédure préparatoire de mariage ou de convertir leur partenariat enregistré en mariage. Les personnes ayant la conviction de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l’état civil peuvent désormais changer de sexe et de prénom. À cette fin, tout le personnel



© GIONA MONTURA

du Service de l’état civil a été sensibilisé afin d’accueillir au mieux le public LGBTQ+.

RÉNOVATION DE SAINT-GEORGES

Construit entre 1973 et 1976, le Centre funéraire de Saint-Georges était dans un état de vétusté important et nécessitait un assainissement en profondeur. Une rénovation complète a ainsi été proposée au Conseil municipal qui l’a acceptée. En plus de la rénovation des installations techniques et de l’amélioration des performances énergétiques du bâtiment, les travaux, qui ont débuté en 2023, permettront d’améliorer l’accueil du public et les conditions de travail du personnel, en particulier féminin. Le bâtiment sera aussi rendu accessible pour les personnes avec des problèmes de mobilité ou en situation de handicap.

ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT DE L’ÉTAT CIVIL

Une proposition de crédit d’étude du Conseil administratif a été acceptée en 2024 par le Conseil municipal afin d’améliorer l’accessibilité du bâtiment de l’état civil, visité chaque année par quelque 65’000 personnes. Ce crédit s’inscrit dans le cadre de la politique municipale d’accessibilité universelle qui vise à faciliter l’accès aux prestations du Service de l’état civil à l’ensemble de la population genevoise, sans discrimination. Il permettra également d’étudier l’amélioration de certains espaces intérieurs, ainsi que la réfection des façades et de la toiture.

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS VICTIMES D’AGRESSIONS SEXUELLES

L’accompagnement des jeunes enfants ayant subi des traumatismes représente un enjeu essentiel pour l’avenir de notre société. Chaque jour, de nombreux enfants sont confrontés à des situations difficiles, que ce soit dans leur environnement familial ou social, impactant directement leur bien-être et leur développe-

ment. Les projets associatifs dédiés à l’enfance sont essentiels. Le DCSS a ainsi intégré une subvention nominative au budget 2025 afin de renforcer son soutien à l’association CTAS (Centre Thérapeutique : Traumatismes – Agres-sions sexuelles), spécialisée dans le traitement des séquelles d’agressions sexuelles et d’autres traumatismes durant l’enfance.

SKATEPARK POUR LES FILLES

En 2020, 2022 et 2024, des sessions de skate pour les filles se sont déroulées au Skatepark de Plainpalais, en collaboration avec des associations de skate. Ce projet a été identifié comme bonne pratique et retenu par la Commission fédérale pour l’enfance et la jeunesse dans son rapport sur la perspective de genre dans le travail avec les enfants et les jeunes.

ATELIERS DE RÉINSERTION AVEC SOS FEMMES

Le DCSS a soutenu financièrement l’association SOS Femmes en 2023 et en 2024 pour l’organisation d’un goûter de Noël destiné aux bénéficiaires et à leurs enfants. Un atelier de bricolage et une distribution de cadeaux étaient organisés pour les enfants pendant que leurs mamans participaient à des ateliers de réinsertion.

A LA VISTA, DES DOCUMENTAIRES ENGAGÉS

Le DCSS a soutenu la réalisation et la diffusion de deux documentaires réalisés par l’association A la Vista. Le premier donne la parole à des femmes concernées par le handicap afin d’explorer les enjeux en termes d’insertion sociale et professionnelle. Le second questionne les difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes victimes ou témoins involontaires de violences domestiques. Deux réalités mises en lumière et partagées lors de projections rassemblant un large public et des professionnel.le.s engagé.e.s.

ANNÉE DE MAIRIE ET DROITS DES ENFANTS

Les années 2024 et 2025 auront été marquées par la Mairie de Christina Kitsos, sous le thème de «Ce qui nous lie». Plusieurs événements ont eu lieu, à commencer par un grand brunch du terroir, le **1er août**, à l'occasion de la Fête nationale. Il a réuni 500 convives au parc des Eaux-Vives, mettant à l'honneur l'agriculture locale. Au parc La Grange, animations pour enfants, sports, traditions suisses, marche aux lampions, concerts et feu de joie ont ravi le public. Les discours de la Maire, de Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits humains, et de Yves Noël Balmer, Président du Conseil d'État d'Appenzell Rhodes-Extérieures, ont célébré l'unité de la Suisse et le pouvoir d'agir de la population.



Des **Vogues de quartier** ont été organisées. Ces événements festifs ont permis de découvrir les activités proposées toute l'année dans les Espaces de quartier de la Ville. L'occasion de se rencontrer, de renforcer les solidarités de proximité, ainsi que le sentiment d'appartenance au quartier dans lequel on habite.

Les **Découvertes de quartier** ont permis aux nouvelles et nouveaux habitant.e.s, comme aux résident.e.s de longue date, de (re)découvrir leur environnement proche, à travers des balades mêlant informations, musique et plaisirs gustatifs.

Obon, la fête des morts japonaise, était à l'honneur au cimetière Saint-Georges fin août. Les participant.e.s ont découvert cette tradition honorant les ancêtres.

L'année 2024 s'est terminée en beauté avec une grande fête populaire sur la Rade, à l'occasion du Réveillon, illustrée par l'affiche dessinée par Zep.



Très attachée à défendre et à promouvoir les **Droits des enfants**, la Ville a été très active durant cette législature. Dans le cadre du renouvellement du label UNICEF «Genève, Commune amie des enfants», le DCSS a établi un plan de 42 actions pour la période 2022-2026 autour de trois axes: protection, inclusion et participation. Ce plan est porté par un groupe interdépartemental afin que les besoins et propositions des enfants soient pris en considération dans tous les projets menés par la Ville.

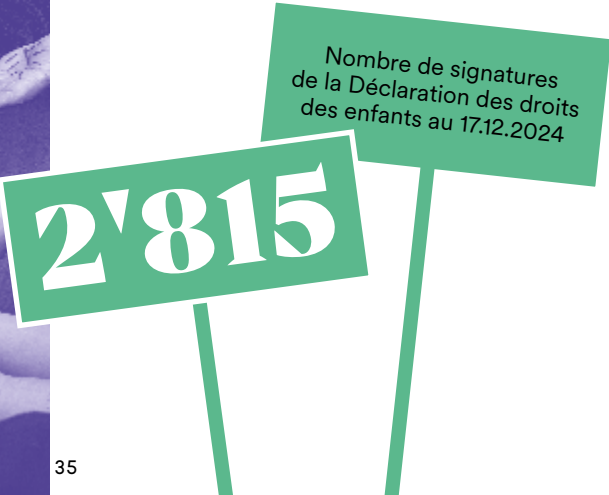
2024 a marqué le centenaire de la **Déclaration de Genève**, texte qui met en évidence, pour la première fois, des droits universels pour tous les enfants. Les commémorations

du centenaire de ce texte ont permis de rendre hommage à son autrice, **Eglantyne Jebb**, longtemps invisibilisée.



En novembre 2024, un groupe de partenaires engagés pour la cause des enfants – Save the Children, Terre des Hommes Suisse et Enfants du monde – ont rendu publique une Déclaration des droits des enfants 2024 rédigée conjointement par la Ville de Genève et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, afin de réaffirmer haut et fort l'urgente nécessité de défendre ces droits dans le monde actuel, où un enfant sur six est victime de violences.

© MAGALI GIRARDIN





Impressum

Conception graphique

Jérémie Mercier

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale
et de la solidarité - Direction
4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Imprimé à 300 exemplaires
Janvier 2025

Imprimé sur presse d'impression durable et écologique